

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

10 crédits	120.0 h	Q1
------------	---------	----

Enseignants	Andrieux Frédéric ;Cavalieri Chiara ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Nouvelle expérience cumulative de la démarche du projet. Le thème du projet considérera une situation d'ampleur territoriale. Le projet comprendra des dimensions analytiques, le repérage des potentiels, des propositions de développement des potentiels en termes de morphologies, typologies, étendues et limites paysagères, le déploiement et l'inscription des activités (habitation, travail, institutions, déplacements, activités publiques et collectives), le développement temporel du projet (installations de premier et seconds et troisièmes, etc. ordres, phasage des interventions construites). Les échelles traitées iront du territoire aux dispositions de principe des édifices (1/200è). Les documents produits en cours d'atelier incluront dessin manuel, dessin assisté par l'informatique, des mémoires écrits synthétisant les hypothèses, enjeux, méthodes et objectifs des propositions investiguées.
Acquis d'apprentissage	<p>Les ateliers du master doivent permettre à l'étudiant d'atteindre un niveau de maîtrise des capacités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyser et synthétiser, par les voies du dessin, une situation donnée en ses dimensions interdépendantes : paysagère, urbaine, architecturale, • Investiguer (= imaginer et évaluer) par le dessin et dans un processus itératif et réflexif (aller/retour entre l'esquisse et le projet) les potentiels d'une situation à accueillir de nouveaux développements (morphologiques, typologiques, programmatiques, " poétiques "), • Intégrer le questionnement lié au développement durable dans le processus de projet d'architecture, • Choisir les méthodes adéquates pour conduire le développement du projet : esquisses, vérification des potentiels ; plans, coupes, élévations, vues volumiques, maquettes matérielles ; dessin à main levée, dessins mesurés ; dessin manuel, dessin assisté par l'informatique ; analyse critique des potentiels constructifs, technologiques et d'usage, • Sélectionner les méthodes adéquates pour présenter le projet : choix des échelles, choix des cadrages, choix des techniques (dessin manuel/informatique, maquettes matérielles), mise en page, • Intégrer, dans le processus du projet, des recherches spécifiques (programme, géographie et histoire des lieux, pratiques sociales) et un questionnement théorique en vue d'enrichir la production et de l'évaluer. • Prendre de la distance à l'égard du projet en cours : décrire, analyser, critiquer ses fondements, ses méthodes, ses finalités, <p>Plus particulièrement pour ce projet, il aura développé ses compétences à</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les nécessités attachées au programme livré (morphologiques, typologiques, programmatiques, constructives, technologiques, énergétiques, climatiques, " poétiques "), • Développer un projet d'architecture du programme livré qui associe les plans morphologiques, typologiques, programmatiques, constructifs, technologiques, énergétiques, climatiques, " poétiques ", • Intégrer le travail de conception conjugué à différentes échelles : de l'échelle du contexte à celle de la définition précise des éléments architectoniques, constructifs, technologiques (architecture civile et physique du bâtiment), soit du contexte urbain/paysager au détail (1/20è, 1/10è). <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Cette activité fait l'objet d'une évaluation continue. L'évaluation finale (jury) ne sera organisée qu'une seule fois. Il n'y aura donc pas de possibilité de représenter cette activité lors de la session de septembre.</p> <p>Seule une absence significative avec certificat médical (de 2 semaines pour une activité de 45h ou de 60 h, de 4 semaines pour une activité de 120h) peut justifier d'une évaluation lors de la session de septembre.</p> <p>Une absence justifiée par un certificat médical lors d'un jury, fera l'objet d'une évaluation lors de la session d'examen du quadrimestre durant lequel l'activité a été organisée.</p>

Autres infos	pré-requis : Une formation au projet d'architecture de niveau bachelier.
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] : ingénieur civil architecte	ARCH2M	10		